



## COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD



### CONGRES DÉPARTEMENTAL DU 14 SEPTEMBRE 2018 Au boulodrome couvert d'Alès

#### Compte-rendu

Ouverture de la séance à 21H.

#### Membres présents :

- Gilbert TRINTIGNAC, président
- Jacky GAUTIER, vice-président
- Jean-Pierre JOUVENT, trésorier
- Philippe DESHONS, secrétaire
- Jean-Claude CAUVIN
- Sébastien BONO
- Bruno BRESOLIN
- Alain POUPART
- Yann LOQUET

#### Membres excusés :

- Hubert MILESI, Christine TOLMOS, Jean François GOURGUES, Max GUIN.

#### Appel des associations :

L'appel des associations est fait.

Seule une d'entre elle est absente excusée. Il s'agit de la Boule des Anges Générac. A noter que La Boule Cendrasienne est représentée par La Boule d'Or de La Grand'Combe, et que la Boule de La Fontaine à Goudargues est représentée par l'Union Bouliste Bagnolaise. Pour l'Association Bouliste de St Ambroix et la Boule de l'Auzonnet le risque est fort de voir ces deux associations s'arrêter.

L'Entente Suménoise, est absente, non excusée.

Le quorum étant atteint, le président poursuit la séance.

En préambule, le président laisse la parole à Philippe DESHONS qui annonce sa démission de son poste de secrétaire pour raisons professionnelles et personnelles.

Philippe remercie le bureau du CBD, l'ensemble des présidents et joueurs présents. Le président le remercie à son tour pour son engagement au sein du CBD.

Le président propose la candidature de Sébastien BONO au poste de secrétaire. Proposition validée à l'unanimité par l'assemblée.

Le président présente le nouveau président du Grau du Roi et nous informe qu'une nouvelle A.S. a vu le jour à AIGUES VIVES.

## Comptes rendus moral et financier.

L'allocution introductive du président TRINTIGNAC tient lieu de rapport moral. A ce titre, il est annexé au présent compte-rendu.

Questions de l'assemblée :

Aimé Lacoste demande le nombre d'équipes engagées en M3 et M4 au championnat du Gard quadrette et fait une comparaison avec le déroulement du championnat du Gard vétéran en demandant des explications sur la durée des parties et l'organisation. Des explications lui sont données.

### **Vote du rapport moral : approbation à l'unanimité.**

Le président Trintignac passe la parole au trésorier du CBD Jean Pierre Jouvent.

Arrêt des comptes au 1 août 2018 pour des raisons d'écritures.

Rappel fait aux joueurs pour encaissement rapide des chèques.

Pour les championnats la fédération et la région ne participent plus aux indemnités. Récompenses, déplacements et repas ne sont plus pris en charge.

Le CBD ne peut pas se substituer entièrement à ces charges.

Les divers championnats ont coûté plus de 4000€ au CBD.

Gilbert donne l'explication sur la compensation de 31 000€ : il s'agit d'écritures neutres mentionnant les transferts du compte courant vers le livret ou vice versa.

Questions de l'assemblée :

Sur l'augmentation des frais à la fédération qui se désengage totalement financièrement. Le président revient sur l'historique et le désengagement progressif de la fédération depuis 10 ans.

Doit-on augmenter la participation de 3€ pour les licences ? Pour l'instant pas de changement.

Salindres pose question sur les 100€ demandés par la fédération pour une licence supplémentaire qui leur fait sauter une tranche. Le président attend un retour de la fédération.

Le président rappelle l'ensemble des calculs pour les sommes allouées par le CBD.

### **Vote du rapport financier : approbation à l'unanimité.**

## Commissions : arbitrage, féminine, jeunes.

Le président passe la parole à Alain Poupart arbitre régional et membre du comité directeur.

Alain souligne beaucoup d'efforts sur les tenues et un bon comportement des joueurs.

Concernant le nouveau règlement rien n'est clair sauf le pied sur la raie au tir qui n'est plus autorisé. Se pose le problème du lancé posé qu'on n'accorde pas au sport-boule.

Les autres modifications sont pour l'instant mises en attente.

Ce nouveau règlement est sujet à discussion, Gilbert et Alain apportent les précisions nécessaires.

## **Intervention Sébastien CHAROUSSET. Développement.**

Jean Luc Binetruy et Alain Fabregue remplacent Sébastien Charousset absent ,retenu par FFSB.

Présentation d'un diaporama sur l'équipe technique départementale ETD et de l'organigramme de l'ETD.

Rappel des structures existantes au niveau des AS très actives sur le secteur de Bagnols et en développement sur le bassin cévenol.

Pente ascendante pour les effectifs grâce aux licences « loisir ».  
Le président rappelle que toutes les licences ne sont pas renouvelées.  
Manque d'effectif en -18 et -15 ans, grande majorité de -9 ans.

Présentation du calendrier des animations.

Avancée nette chez les féminines en quantité et qualité contrairement aux jeunes qui stagnent.

## **Championnat des A.S. 3° et 4° divisions.**

Nombre de participants :

- ESB Bagnolaise : 8 engagés pour 3 qualifiés
- ESB Cévenole : 4 engagés pour 2 qualifiés.
- ESB Vidourlenque : 7 engagés pour 3 qualifiés

Qualifiés connus pour le 17 février. Tirage le 22 février à Alès.

Le second de la poule de la Cévenole sera la 4<sup>ème</sup> tête de série.

Journée finale à Nîmes le samedi 6 avril.

Yann Loquet regrette que chaque ESB gère le calendrier de la phase de poule et qu'il n'y ait pas un calendrier commun.

Idee soumise de faire un concours sur un week-end comme dans des départements voisins.

Le Président rappelle que ce championnat permet et impose la participation de pratiquants moins expérimentés afin de les amener à la pratique sportive.

## **Challenge PEYTAVIN-RIVIERE**

Comme l'an passé, il se déroulera sur deux sites, à l'extérieur à La Grand'Combe et au boulodrome couvert d'Alès.

Il s'agira donc d'un 32 Doublettes pour 3èmes et 4èmes Divisions. On supprime le joueur national autorisé.

Ces règles seront également valables pour la compétition féminine du même jour.

Rappel est fait que depuis l'an passé le club accueillant peut modifier la formule.

## **Championnats Régionaux 2018/2019.**

Pour la saison qui s'ouvre (2018/2019), il est rappelé que les clubs organisateurs sont :

- . Simples : Bagnols-sur-Cèze
- . Doubles : Saint Victor la Coste
- . Vétérans : Nîmes - Générac
- . A.S. : Alès
- . Triple Féminin : Bagnols-sur-Cèze
- . Trophée de France Triple Mixte : Saint Julien de Peyrolas

## **Championnats Départementaux 2018/2019 et projection sur la prochaine saison.**

Pour la saison qui s'ouvre (2018/2019), il est rappelé que les clubs organisateurs sont :

- . Simples : Saint Victor la Coste
- . Doubles : Bagnols-sur-Cèze
- . Quadrettes : Saint Julien de Peyrolas
- . Vétérans : Alès
- . A.S. : Nîmes
- . Triples Féminin : Bagnols-sur-Cèze
- . Trophée de France Triple Mixte : Saint Julien de Peyrolas

Il est ensuite demandé aux A.S. de se positionner sur l'organisation des fédéraux 2020.

Le président précise qu'un nouvel appel à candidature sera lancé début 2019.

Pour l'instant on note les candidatures suivantes :

Simple : Alès, Bagnols-sur-Cèze, Grau du Roi.

Doubles : Nîmes.

AS. : Bagnols-sur Cèze.

Vétéran : Grau du Roi.

Il faudra aussi pourvoir le triple Féminin et le Trophée de France Mixte.

## **Rédaction du calendrier départemental annuel**

Le président note les propositions de chaque association présente. Le calendrier sera rédigé et imprimé le plus rapidement possible.

## **Questions diverses :**

---

. Claude DUPUIS ; président d'Alès, présente ses excuses au nom de son club pour le désengagement tardif de trois équipes au concours du Grau du Roi du mois de juillet. Il invite deux équipes du Grau du Roi pour le concours du mois d'octobre à Alès.

. Le Président rappelle qu'il n'y a pas de passe droit sur les points de catégorisation.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, le président lève la séance à minuit et demie en remerciant l'assemblée de sa participation active aux débats.

Pour le Président, le Secrétaire Départemental, le 13 septembre 2018

Visa du président :

Pour le Président, le Secrétaire Départemental, le 14 septembre 2018

Visa du président :



## ANNEXE 1

### Allocution du Président tenant lieu de compte rendu moral.

Mesdames et Messieurs les présidents ou délégués d'associations, je vous souhaite la bienvenue en ce boulodrome couvert d'Alès et je remercie les dirigeants de l'Union Bouliste Alésienne de nous accueillir toujours aussi gracieusement.

Quelques licenciés nous ont quitté en cours de saison : FABRE Raymond et BARBERO Charles de Bagnols, DUGAS Robert de Nîmes, GUGLIELMINETTI Jacques de Cendras, GOGLIA Antoine de St Victor, Yvan SYRIE d'Alès et MONTAVA Fernand de Roquemaure. Nous avons pour eux une amicale pensée. Si vous avez des licenciés éloignés des cadres à cause de la maladie, veuillez leur transmettre tous mes vœux de prompt et complet rétablissement. Cette saison a vu repartir nos effectifs à la hausse : 49 licences supplémentaires soit 9,3% de mieux. Progression timide en Vidourlenque +1 et Cévenole +3 mais importante en Bagnolaise +45. Le travail du conseiller technique Sébastien CHAROUSSET et de toute l'équipe de l'E.T.D porte des fruits, mais aussi celui des bénévoles des clubs qui s'investissent dans les actions de développement à Saint Victor, Saint Julien et Bagnols. Une activité devrait voir le jour à ALES et probablement à LA GRAND COMBE. Souhaitons qu'elles soient couronnées de succès et que nous passions la barre des 600 licences au cours de la prochaine saison.

Pour l'heure, le nord du comité souffre avec deux A.S. qui risquent de disparaître AUZONNET et ST AMBROIX. Par contre une société va voir le jour à AIGUES VIVES.

La pratique traditionnelle pour les fédéraux est en légère augmentation ainsi que les concours dans les ESB Vidourlenque et Bagnolaise, par contre l'ESB Cévenole est en souffrance.

Les fédéraux se sont déroulés à la satisfaction générale à ALES pour les doubles, à BAGNOLS pour les quadrettes, à ROQUEMAURE pour les vétérans, à LA GRAND'COMBE pour les A.S., à SALINDRES pour le Trophée de France Mixte. Le triple féminin prévu à BAGNOLS, mais perturbé par la pluie, a dû se réfugier à SAINT JULIEN. Quant aux simples, les terrains Cigalois étant indisponibles, ils ont été accueillis à ALES pour les M4 et à LA GD COMBE pour les M3.

Les championnats Régionaux ont eu lieu cette année dans l'Aude. Nos féminines sont toujours

performantes avec trois titres pour Nathalie ROCHETTE BAGNOLS en simple F2, Fabienne CHAPUS CENDRAS en simple F3, et Carole AMBLARD ALES en double F4 . A noter, pour CHAPUS, une honorable place de quart de finaliste au FRANCE. Deux quadrettes vétérans se sont qualifiées pour le Championnat de France : JOUVENT BAGNOLS et LACOSTE ALES, les deux atteignant les quarts de finale. Participation au championnat de France Combiné F-15 pour Charlotte TOLMOS BAGNOLS et également au Doubles -15 associée à PRIM Axel BAGNOLS.

Pour les clubs sportifs, une nouvelle excellente saison pour BAGNOLS en Nationale 3, qui a atteint la demi-finale lui permettant d'accéder à la Nationale 2 . Plus difficile pour les féminines de BAGNOLS qui découvraient la compétition et n'ont pu gagner qu'un seul match. Très difficile pour ALES en Nationale 2, qui, avec un effectif très affaibli par des départs, n'a pu gagner aucun match et repartira l'an prochain en Nationale 4.

Le championnat des A.S. 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> divisions a réuni cette année 20 équipes : 8 de l'E.S.B. BAGNOLS, 7 de la VIDOURLENQUE et 5 de la CEVENOLE. La finale à quatre qui s'est déroulée à La GRAND'COMBE, a vu la victoire d'ALES sur les locaux GdCombien, BAGNOLS et GENERAC complétant le dernier carré.

Le Challenge PEYTAVIN-RIVIERE a connu une bonne participation avec des joueurs issus des trois E.S.B. La journée finale initialement prévue à La Grand Combe s'est en fait déroulée à ALES avec un bon succès populaire.

Je tiens à remercier Jean-François GOURGUES de Bagnols pour son investissement auprès des jeunes et des féminines, mais des raisons familiales l'ont conduit à retourner à SENNECY le GRAND en Saône et Loire d'où il nous arrivait.

Remerciement encore à Michel DERAY du Grau du Roi pour son aide précieuse dans la confection du calendrier départemental.

Comme d'habitude, je terminerai mon propos en vous recommandant de faire parvenir à Yann LOQUET vos affiches et résultats des concours que vous organisez, les feuilles des matches d'A.S. ou de clubs sportifs ainsi, que toutes manifestations concernant le développement de notre discipline.